



B TSA SEMESTRIALISE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

B TSA GPN : GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un Baccalauréat Général, Technologique ou Professionnel ou d'un BTS (possibilité de BTSA en une année : nous consulter)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage dans les 3 mois maximum après le début de la formation.
- Aptitudes requises : Être respectueux de la faune et de la flore sauvages, disposer de bonnes aptitudes à la communication interpersonnelle, disposer d'aptitudes physiques minimales, avoir le goût des activités nature d'extérieur dont les chantiers

EXAMEN :

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture – Obtention du diplôme en ECCF (évaluations certificatives en cours de formation)
- Validation de 120 ECTS (30 ECTS par semestre)
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme égal ou supérieur, possibilité de dispense des épreuves du domaine général

DURÉE :

- 2 ans soit 40 semaines à la MFR Environ 1400 h en centre de formation (40 semaines à la MFR)
- 41 semaines en entreprise réparties sur les deux années

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Inscriptions auprès du secrétariat qui fixe un rendez-vous avec la responsable de formation ou le directeur.
- La présentation des bulletins de la dernière année scolaire est exigé ainsi qu'un CV
- Inscription du candidat sur Parcoursup et décision d'admission en fonction des délais afférents à Parcoursup

A l'issue du rendez-vous, un dossier d'inscription est remis en main propre si l'admission peut être envisagée au vu du positionnement rempli par le recruteur. L'admission est prononcée lorsque les décisions Parcoursup sont ouvertes. et qu'une entreprise a donné son accord pour signer un contrat d'apprentissage. Un candidat en recherche d'apprentissage ayant été positionné comme admissible peut-être placé "en recherche de contrat dans Parcoursup". Son admission dépend alors du délai de 3 mois et du nombre maximum d'étudiants décidés par la direction (20 apprentis).

OBJECTIFS

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Réaliser une expertise naturaliste
- Conduire une opération de gestion environnementale
- Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement
- Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature
- Contribuer au dialogue territorial

INDICATEURS 2025

- ✓ Taux de réussite 2025 : 83.31 % (18 candidats présentés, 15 candidats diplômés)
- ✓ Taux d'insertion professionnel 2025 : 11 % (2 élèves en emploi sur 18)
- ✓ Taux de poursuite d'études : 27.8% (5 élèves en poursuite d'étude sur 18)
- ✓ Taux de rupture session 2023 - 2025 : 5,3% (1 élève sur l'ensemble du cycle du BTS, 1 rupture sur 19 étudiants)

✓ Taux de satisfaction des apprenants 2023-2025 : 83% → 18 élèves sur 18 ont répondu à l'enquête soit un taux de participation de 100 %



BTSA SEMESTRIALISÉ EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

MÉTHODE MOBILISÉE

- La méthode utilisée repose sur une pédagogie du concret issue de la pédagogie de l'alternance intégrative et de la prévalence du terrain sur le tableau noir et l'estrade.
- Diagnostics de terrains, visites et participation à des chantiers notamment, rencontre des acteurs de la filière, etc

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation formative lors de chaque session : Microsoft Forms, Ecrit, Oraux et pratiques
- ECCF (évaluations certificatives en cours de formation)

TARIF

- Formation gratuite pour les apprentis (prise en charge par les Opérateurs de compétences)
- Adhésion : 100€
- Hébergement possible : 60€/ semaine

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Etablissement handi accueillant, infrastructure connectée

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

- Technicien de rivière
- Animateur de bassin versant
- Conducteur de travaux de génie écologique
- Agent de développement en fédération de chasse et de pêche
- Animateur nature
- Écogarde d'espaces naturels
- Permanant des associations naturalistes, réserves naturels
- Concours garde chasse/pêche
- Poursuite d'étude possible en licence professionnelle, Master, voire École d'ingénieurs

Possibilité d'étudier les équivalences et les passerelles en fonction des demandes et besoins spécifiques

CONTACT

carole.galfo@mfr.asso.fr
mathilda.ussel@mfr.asso.fr

NIVEAU 5 du cadre européen des certifications

Certificateur : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Code RNCP : 38351

Date de création : 01-09-2024

CONTENU DE LA FORMATION 8 modules

3 modules généraux :

- M1: Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- M2: Construction d'un projet professionnel
- M3: Communication

5 modules spécialisés:

- M4: Expertise naturaliste
- M5: Opération de gestion environnementale
- M6: Education relative à l'environnement
- M7: Montage de projet et gestion environnementale et valorisation de la nature
- M8: Concertation territoriale

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

8 unités d'enseignement (UE) réparties sur 4 semestres

- UE 1.1 – Transition écologique et D.D.
- UE.1.2 – Restauration des milieux naturels
- UE 2.1 – Évaluation des écosystèmes
- UE 2.2 – Éducation à l'environnement
- UE 3.1 – Projet tutoré
- UE 3.2 – Concertation territoriale
- UE 4.1 – Projet en milieu professionnel
- UE 4.2 – Mobilité technique